

J.P. Looz d FC(11)

LE THEATRE INTERNATIONAL DE LANGUE FRANCAISE:
Le point au 22 novembre 1984

15

1 Historique du projet

Dès 1982, Gabriel GARRAN, Directeur du théâtre de la Commune d'Aubervilliers, a présenté au Ministère de la Culture un projet de "Théâtre international de langue française" qui se donnerait pour objectif la recherche et la création d'un répertoire contemporain, autour de l'unité linguistique que constitue le français à travers les pays dont il est la langue maternelle.

En 1984, le Ministère français de la Culture décidait de prendre en compte le projet, de l'inscrire parmi ses priorités en 1985 et de le discuter avec son promoteur sur le fond et sur la forme. Il concrétisait ses intentions d'aller de l'avant en assignant des crédits de deux millions de francs en faveur de ce théâtre, dès l'exercice 1985.

Simultanément, de premiers contacts ont été pris pour affirmer l'esprit de ce projet, qui est par définition même, multinational. C'est ainsi que la partie française a enregistré un intérêt de principe très marqué de la part des interlocuteurs belges, canadiens et québécois qu'elle a contactés: tant les artistes des pays concernés que leurs responsables culturels ont donné un avis très positif. Dès lors, on n'a pas souhaité définir unilatéralement les contours de cette entreprise.

En octobre dernier, la communauté française Wallonie-Bruxelles a décidé de se joindre, comme partenaire co-fondateur, à ce "Théâtre international", tandis que M. Clément RICHARD proposait d'ouvrir la discussion avec le Québec, au cours d'un voyage que ferait le Directeur du Théâtre et des Spectacles du Ministère français de la Culture. Parallèlement, une résolution semblable était prise avec les autorités fédérales, et M. Robert ABIRACHED était entendu par la Commission mixte franco-canadienne.

A signaler enfin, les prochaines conversations envisagées avec la Suisse et l'intérêt déjà marqué par une institution théâtrale luxembourgeoise qui s'est déclarée prête à entrer dans le futur réseau de diffusion du T.I.L.F.

2 Définition générale et objectifs:

. Faire connaître par le public élargi de la communauté linguistique française, les écritures contemporaines et les pratiques théâtrales de chacun des pays concernés. Du même coup, décloisonner ces pratiques, ouvrir des champs nouveaux à ces écritures, favoriser la circulation des textes, des images et des hommes.

. Cette mission s'appuiera par définition sur les artistes - auteurs, comédiens, décorateurs, musiciens, etc. - de tous les pays de la communauté française. Ils seront appelés à mieux se connaître et à collaborer tant pour des réalisations conjointes que pour des échanges divers.

. Le répertoire constitué par le Théâtre International de Langue Française sera systématiquement diffusé à travers le Québec, le Canada, la Belgique, la Suisse et la France, sans exclure d'autres partenaires qui pourraient être intéressés par cette démarche.

En résumé, un répertoire pour le public d'aujourd'hui par des artistes d'aujourd'hui, appelés à sortir de leurs frontières et à reconnaître la communauté plus large à laquelle ils appartiennent.

3 Modalités de fonctionnement

Le Théâtre International de Langue Française conduira son action par des moyens diversifiés et complémentaires.

. Il aura sa part de production propre, en prenant l'initiative de monter des spectacles et de faire appel pour ce faire à la collaboration des artistes des pays partenaires.

. Il pourra intervenir dans des co-productions avec des équipes et des institutions qui lui en feraient la proposition ou dont il rechercherait l'association.

. Il ~~présentera~~ ^{parrainera} des spectacles répondant aux critères de sa mission, il élargira ainsi leur audience.

. Il organisera des ateliers de rencontre ou de travail pour faire avancer sa recherche et pour accélérer pratiquement les décroissements souhaités.

. Il aura recours à toute une série d'initiatives allant dans le même sens: lectures-spectacles, diffusion de textes, commandes, expositions légères, bancs d'essai, colloques, etc.

. Il s'efforcera de construire des programmes communs avec les télévisions, les radios et les nouveaux réseaux audio-visuels de la francophonie.

4 Structures

La structure du T.I.L.F. sera légère et mobile et sa composition reflètera la multinationalité de son propos. On pourrait imaginer

1) une équipe artistique et administrative, composée de cinq ou six personnes et basée à Paris, qui aurait à sa disposition un lieu d'accueil et de rencontre.

2) cette équipe, dont la forme juridique pourrait être une S.A.R.L. issue elle-même d'une association, aura des correspondants privilégiés dans chaque pays partenaire. Les correspondants seront représentatifs de l'ensemble des organismes théâtraux respectifs, selon des modalités à définir par chacune des parties associées.

3) le T.I.L.F. s'appuiera sur les partenaires qui auront le souci de collaborer avec lui dans chaque pays: institutions, théâtres, fédérations, compagnies, personnalités, etc.

4) un contrat triennal sera passé avec Gabriel GARRAN, Directeur du T.I.L.F., dès la constitution définitive de cet organisme. Un Conseil d'Administration, composé des représentants administratifs des pays concernés, assumera le suivi de l'activité, en s'interdisant toute ingérence dans la programmation artistique du T.I.L.F.

Tous ces points seront précisés et mis en forme juridique dès l'aboutissement des actuelles négociations.

5 Budget

Il est évident que le T.I.L.F. pourra ^{réaliser} régler tout ou partie de ses objectifs selon le budget dont il disposera. Ce budget peut s'évaluer aujourd'hui dans une fourchette de 5 à 6 millions de francs si l'on veut du moins permettre à ce théâtre de relever dans de bonnes conditions le défi qui est à la base de sa création. Il ne faut pas sous-estimer ici la nécessaire servitude que constituent les déplacements et les défraiements particulièrement entre les deux rives de l'Atlantique.

Un document prévisionnel plus précis ne pourra être établi qu'une fois connues les ressources disponibles. Il sera, en tout état de cause, indispensable pour débloquer les subventions qui pourraient être allouées, mais il va de soi que l'ampleur de la programmation et la

définition des services à assumer ne pourront elles-mêmes être fixées qu'en fonction de ce préalable financier.

Dr. 20207274
 25

THEATRE INTERNATIONAL DE LANGUE FRANCAISE

DU 22 JUIN AU 29 JUIN 1985

DATE	HEURE	ESPACE	MANIFESTATION	TARIF
Samedi 22 /6/85	18h30	PETITE SALLE	Lecture publique : "Je soussigné cardiaque" (1h30) De Sony Lab'ou Tansi. (Congo).	18,25 F
	21h	GRANDE SALLE	Armand Gatti présente : Michel Garneau. Michel Garneau présente : Armand Gatti. Poèmes et textes de Michel Garneau et Armand Gatti. (2h30)	18,25 F
Dimanche 23/6/85	16h	GRANDE SALLE	Lecture scénique par la Fondation du Théâtre Public (Montréal) "Abriés désabriés" de Michel Garneau.	18,25 F
	18h30	PETITE SALLE	Lecture publique : "l'Aménagement" (1h30) De Jean Louvet. (Belgique).	18,25 F
Lundi 24/6/85	18h30	PETITE SALLE	Lecture publique : "l'Homme gris" (1h10). De Marie Laberge. (Canada).	18,25 F
	21h	GRANDE SALLE	Lecture scénique de Armand Gatti. (2h30) "Le poème cinématographique et ses pronoms personnels" De Armand Gatti.	18,25 F

DATE	HEURE	ESPACE	MANIFESTATION	TARIF
Mercredi 26/6/85	18h30	PETITE SALLE	Lecture publique : "Je soussigné cardiaque" (1h30) De Sony Lab'ou Tansi. (Congo).	18,25 F
	21h	GRANDE SALLE	Spectacle par l'Atelier de Création Populaire (Toulouse) (2h) Direction : Armand Gatti. "Le dernier maquis" De Armand Gatti.	30,36,42 F
Jeudi 27/6/85	15h	PETITE SALLE	Film de Armand Gatti : "Nous étions tous des noms d'arbres" (1h40)	e.l.
	21h	GRANDE SALLE	Spectacle par la Fondation du Théâtre Public (Montréal) (1h30) Direction : Michel Garneau "Le narrateur, Walter Benjamin et deux gros oiseaux" de Michel Garneau	30,36,42 F
Vendredi 28/6/85	15h	GRANDE SALLE	Atelier d'écriture : avec la participation du public. (3h) L'écrivain public selon Michel Garneau.	18,25 F
	18h30	PETITE SALLE	Lecture publique : "l'Aménagement" de Jean Louvet (Belgique) (1h30)	18,25 F
	21h	PETITE SALLE	Film-Vidéo de Hélène Chatelain "La rencontre historique" (2h) Suivi d'un débat : L'écrivain public selon Armand Gatti. (1h)	e.l.
Samedi 29/6/85	18h30	PETITE SALLE	Lecture publique : "l'Homme gris" de Marie Laberge. (Canada) (1h10)	18,25 F
	21h	GRANDE SALLE	Conclusion de l'atelier d'écriture par Michel Garneau et Armand Gatti. (2h) Finale des "Internationaux de Langue Française".	18,25 F

Jean Maheu
Président du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou

Gabriel Garran
Directeur du Théâtre international de langue française

ont le plaisir de vous inviter aux représentations des

« Internationaux de langue française »

qui auront lieu du 22 au 29 Juin 1985

sous le haut patronage de
Monsieur Jack Lang, Ministre de la Culture

Evénement I : Michel Garneau et Armand Gatti

Grande salle, 1er sous-sol
Invitation permanente valable pour deux personnes
Les places ne sont pas numérotées
Programme détaillé au verso

Samedi 22 juin	21h	« Armand Gatti présente Michel Garneau Michel Garneau présente Armand Gatti (textes et poèmes)
Dimanche 23 juin	16h	« Abriés désabriées » de Michel Garneau (lecture scénique par l'auteur et son équipe)
Lundi 24 juin	21h	« Le poème cinématographique et ses pronoms personnels » de Armand Gatti (lecture par l'auteur)
Mardi 25 juin		relâche
Mercredi 26 juin	21h	« Le dernier maquis » de Armand Gatti par l'Atelier populaire de Toulouse, (spectacle mis en scène par l'auteur)
Jeudi 27 juin	21h	« Le travail de la mémoire et du désir » de Michel Garneau (spectacle mis en scène par l'auteur)
Vendredi 28 juin	15h	Atelier d'écriture avec la participation du public
Samedi 29 juin	21h	Finale des « Internationaux de langue française » Conclusion de l'atelier d'écriture par Michel Garneau et Armand Gatti